



MÉDIATEUR CULTUREL

SERVICES À LA POPULATION

Culture et patrimoine

Définition : Organise et met en œuvre les dispositifs de l'action culturelle en s'appuyant sur les expositions temporaires et permanentes et les collections. Sensibilise les publics à la culture et au patrimoine par la mise en œuvre d'ateliers et de parcours pédagogiques et la diffusion de documents d'information.

AUTRES APPELLATIONS :

- Chargé d'action culturelle

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueil du public
- Montage et mise en œuvre de projets culturels
- Promotion de l'offre culturelle et de l'activité de l'établissement

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Evolution des technologies de l'information et de la communication
- Evolution de la demande du public et des pratiques culturelles
- Développement et valorisation de la culture et du patrimoine


CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe et interne

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Disponibilité (horaires variables)
Gestion de publics variés (enfants, handicapés, personnalités étrangères, etc.)
Déplacements fréquents

COMPÉTENCES

Savoir-Faire	Savoirs
 ACCUEIL DU PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none">- Accueillir et renseigner le public sur place, par téléphone, par messagerie électronique et par internet- Identifier et répondre aux besoins du public- Gérer les conflits entre l'administration, les usagers et les intervenants- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité des usagers	<ul style="list-style-type: none">- Offre culturelle : tarification, programme culturel, disponibilité, horaires, salles- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique- Techniques d'organisation de l'activité- Techniques d'accueil et de communication- Maîtrise des langues : tahitienne, française et étrangères- Règles de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) et règlement intérieur de la structure



Savoir-Faire

Savoirs

MONTAGE ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS CULTURELS

- Rechercher, recueillir, sélectionner et synthétiser les informations scientifiques et culturelles relatives à la culture et au patrimoine
 - Analyser la demande des publics, l'offre artistique et l'évolution des pratiques
 - Concevoir, définir le cahier des charges, budgéter des projets d'activités pédagogiques et de médiation en fonction des différents publics (ateliers et cours à l'année, actions pendant les vacances scolaires, animations et manifestations ponctuelles, etc.)
 - Définir et planifier la programmation annuelle et prévisionnelle de l'offre culturelle (manifestations culturelles, animations, ateliers, etc.)
 - Etablir des partenariats avec les institutions culturelles, des artistes et des prestataires
 - Rechercher et mobiliser des intervenants sur les actions culturelles
 - Définir des dispositifs d'accueil des publics
 - Développer et conduire des projets d'animation prenant en compte une progression pédagogique
 - Construire des circuits, des visites guidées, des ateliers pédagogiques de sensibilisation à la culture et au patrimoine
 - Evaluer les projets : efficacité, impact sur le public, qualité artistique et pédagogique des projets, etc.
 - Réaliser des comptes-rendus d'activité
 - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail
 - Animer des activités culturelles et pédagogiques
- Techniques d'évaluation
 - Statuts des intervenants et des artistes
 - Règles de conventionnement
 - Procédures d'appel d'offres
 - Sociologie et typologie des publics
 - Politiques publiques en matière culturelle et patrimoniale de la structure et du Pays
 - Principes de la médiation culturelle
 - Culture muséographique
 - Méthodes pédagogiques, techniques d'animation
 - Culture générale en histoire, histoire de l'art, archéologie, littérature, ethnographie, etc.
 - Environnement socio-professionnel: cadre réglementaire, acteurs et intervenants du milieu culturel
 - Techniques rédactionnelles de rapports et comptes-rendus
 - Gestion de projet
 - Techniques d'animation

PROMOTION DE L'OFFRE CULTURELLE ET DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

- Formuler des argumentaires et rassembler les éléments d'information nécessaires à la communication (visuels, dates, horaires et lieux, programmes, etc.)
 - Mettre à jour les informations et organiser leur diffusion au niveau interne et externe
 - Créer des outils pédagogiques et des supports de communication (documents papier, audiovisuel, objets, etc.) adaptés aux publics
 - Développer les relations avec les médias
 - Assurer les relations publiques liées aux projets
 - Construire un discours adapté à la spécificité des publics ciblés et au nombre de personnes
 - Valoriser les activités à portée culturelle de la structure
- Expression écrite et orale
 - Connaissance des techniques et moyens de communication
 - Principes d'organisation événementielle
 - Caractéristiques techniques des collections ou du site

